



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	Prémélange de sélénium 4.5%
Autre Noms/Synonymes	Aucun
Usage du produit	Pour l'alimentation animale.
Usages pas recommandés	Pas pour la consommation humaine.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distribué par	Pestell Nutrition 141 Hamilton Rd New Hamburg ON CANADA N3A 2H1
Téléphone	+1 519 662-2877
Email	qa@pestell.com
En cas d'urgence	CANUTEC (613) 996-6666 (CAN) CHEMTREC (800) 424-9300 (États-Unis)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification d'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par la Norme de Communications des Dangers d'OSHA, règlement 29 CFR 1910.1200 (2012).

Classification SGH

Toxicité aiguë, Oral(e)	(Catégorie 3)
Sensibilisation cutanée	(Catégorie 1)
Cancérogénicité	(Catégorie 1A)
Toxicité pour les organes cibles	(Catégorie 1)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger	
H302	Ce produit peut être nocif en cas d'ingestion.
H350	Ce produit peut provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H402	Ce produit peut être toxique pour les organismes aquatiques.
Conseils de prudence	
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs
P270	Ne manger pas, boire ou fumer en utilisant ce produit.
P273	Éviter les rejets dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux ou du visage.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer prudemment avec l'eau pour plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P301 + P330 En cas d'ingestion, rincer la bouche.
 P337 + P311 Si l'irritation oculaire persiste, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.
Peau Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
Yeux Peut provoquer une irritation des yeux.
Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion.
Les organes cibles Peut causer le cancer ou des effets graves.

Autres Dangers qui n'est pas classé

Aucun

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No CAS	% par poids	Secret Commercial
Limestone	1317-65-3	90-100	*
Sodium Selenite	10102-18-8	0 - 10	*
Quartz (silicon oxides)	14808-60-7	0 - 10	*

*Le composition exacte pour cent est un secret commercial et ne peut être divulgué

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner du zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne à loin du zone contaminée. En cas que le respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver avec une grande quantité de l'eau et du savon. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup de l'eau pendant au moins de 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Aussi jamais faire vomir. Se rincer la bouche avec beaucoup de l'eau. Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardé)

Donnée non disponible.

Prise en charge médicale immédiate ou traitement special, si c'est nécessaire.

Note au médecin:

Traiter selon les symptômes (décontamination, fonctions vitales).

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Condition d'inflammabilité

Non-inflammable, ni combustible.

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser un extincteur appropriés pour incendie dans l'environnement milieu.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter l'appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux

Donnée non disponible.

Donnée d' explosivité - sensibilité à un impact mécanique

Aucun.

Donnée d' explosivité -sensibilité à une décharge statique

Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Porte d'équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection d'environnement

Éviter tout déversement ou fuites, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir les déversements en poudre avec une bâche en plastique pour minimiser la propagation. Maintenir les poudres sèche pour ramasser.

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière va formé.

Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	British Columbia	Ontario TWA	Quebec
Limestone 1317-65-3	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³
Sodium Selenite 10102-18-8	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³

Other Information

Vacated limits revoked by the Court of Appeals decision in AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de nuisances d'exposition, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type P95 (US) ou de type P1 (EU EN 143). Pour un niveau de protection plus élevé, utilisez des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EU EN 143).

Utiliser du matériel approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau n'est pas en contact avec le produit (i.e. touche pas la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et sécher les mains.

Protection des yeux

Portes les lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN 166 (EU). Utilisez un équipement de protection des yeux, approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166 (EU).

Protection pour la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction du concentration et pour la quantité du substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains à les pauses et à le fin du journée.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	Granulaire et en poudre.
Couleur	Blanc, jaune, rouge

Données de sécurité

Valeur pH	Donnée non disponible.
Point de fusion	Donnée non disponible.
Point de congélation	Non applicable.
Point de sublimation	Donnée non disponible.
Point d'ébullition	Donnée non disponible.
Point d'éclair	Non applicable.
Température d'inflammation	Donnée non disponible.
Température d'autoinflammabilité	Donnée non disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible.
Pression de vapeur	Donnée non disponible.
Densité	Donnée non disponible.
Densité apparent	Donnée non disponible.
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage: noctanol/eau	Donnée non disponible.
Densité de vapeur relative	Donnée non disponible.
Décomposition thermique	Donnée non disponible.
Odeur	Donnée non disponible.
Seuil olfactif	Donnée non disponible.
Taux d'évaporation	Donnée non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

Conditions à éviter

Éviter les rayons directs du soleil et les conditions météorologiques extrêmes.

Matières à éviter

Données non disponible.

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes d'azote (NOx), Chlorure d'hydrogène gazeux

Autres produits de décomposition

Donnée non disponible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Donnée non disponible.
Ingestion	Donnée non disponible.
Peau	Donnée non disponible.
Yeux	Donnée non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes: Démangeaisons, éruptions cutanées, urticaire.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH.

ATEmix (oral) 77.80 mg/kg

ATEmix (Inhalation-poussièrè / brouillard) 5.57 mg/l

Toxicité aiguë inconnue

0% du mélange consiste en composants de toxicité inconnue.

0% du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

0% du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.

0% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

0% du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité aiguë par inhalation (vapeur) est inconnue.

0% du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières /brouillard)

5068

Information sur le composant

Nom chimique	Oral LD50	Dermal LD50	Inhalation LC50
Sodium Selenite 10102-18-8	= 7 mg/kg (Rat)	-	-

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

Térogénicité

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Donnée non disponible.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Signes et symptômes d'une exposition chronique

Peut causer des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système de formation du sang. Peut causer des effets indésirables sur la foie.

Organes cibles: les yeux, la système respiratoire, le foie, les reins, la rate, le peaux, la système de formation du sang.

Danger d'aspiration

Donnée non disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Toxicité**

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques.

Au moins de quatre-vingt dix pour cent (90%) de ce mélange contient des matières avec des effets inconnus et potentiellement toxique pour des organismes aquatique.

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible.

Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

UN/ID no UN3283
Nom d'expédition SELENIUM COMPOUND, SOLID, N.O.S.
Classe d'hasard 6.1
Groupe d'emballage III
Dispositions spéciales IB8, IP3, T1, TP33
Description UN3283, COMPOSE SELENIUM, SOLIDE, N.O.S. (Sélénite de sodium), 6.1, III
Guide d'intervention d'urgence Number 151

IATA

UN/ID no UN3283
Nom d'expédition SELENIUM COMPOUND, SOLID, N.O.S.
Classe d'hasard 6.1
Groupe d'emballage III
ERG Code 6L
Dispositions spéciales A3,A5
Description UN3283, COMPOSE SELENIUM, SOLIDE, N.O.S. (Sélénite de sodium), 6.1, III

IMDG

UN/ID no UN3283
Nom d'expédition SELENIUM COMPOUND, SOLID, N.O.S.
Classe d'hasard 6.1
Groupe d'emballage III
EmS-No F-A, S-A
Dispositions spéciales 223, 274
Description UN3283, COMPOSE SELENIUM, SOLIDE, N.O.S. (Sélénite de sodium), 6.1, III

TDG

UN/ID no UN3283
Nom d'expédition SELENIUM COMPOUND, SOLID, N.O.S.
Classe d'hasard 6.1
Groupe d'emballage III
Description UN3283, COMPOSE SELENIUM, SOLIDE, N.O.S. (Sélénite de sodium), 6.1, III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification SIMDUT

D2A Matière très toxique

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les Produits Contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les Produits Contrôlés.

Reglements Fédérale des États-Unis

SARA 313

Section 313 de Title III de Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA).

Ce produit contient un ou plusieurs des chimiques qui soumises aux exigences de déclaration de SARA et Title 40 du Code des Régulations Fédérales, Part 372.

Nom Chimique	No CAS	SARA 313 - Valeurs Seuil %
Sélénium	7782-49-2	1.0

SARA 311/312 Catégories de Dangers

Danger à santé aigue	Oui
Danger à santé chronique	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de libération soudaine de pression	Non
Danger réactif	Non

(Loi Sur le Propreté de l'Eau)

Ce produit contient des matières qui sont régularisé comme polluants par le Loi sur le propreté de l'Eau (Clean Water Act-CWA) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Chemical Name	No CAS	CWA - Quantités Reportables	CWA- Polluants Toxiques	CWA - Polluants Prioritaires	CWA - Substances Dangereuses
Sélénium	7782-49-2	-	X	X	-

CERCLA

Ce produit contient une ou plusieurs de substances qui sont régularisé comme des substances dangereuse par CERCLA 40 CFR 302 (Loi globale sur la compensation et la responsabilité en matière de réponse environnementale)

Nom chimique	No CAS	Substances Dangereuses RQs	CERCLA/SARA RQ	Quantité Reportable (RQ)
Sélénium	7782-49-2	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ

16. AUTRES INFORMATIONS

Avertissement

Les informations ci-dessus sont censées être correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées que comme un guide. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicable au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Il ne représente aucune garantie de les propriétés du produit. Pestell Nutrition et ses sociétés affiliées ne seront pas tenues responsables les dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.

Version: 2
Date de la version: 16 juin, 2021